

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 26 mai 2015

Présents: M. Jean-Pierre AUBRY, M. Dominique BARGE, M. Jean BOYADJIAN, M. Michel CAPIEZ, Mme Nathalie WUYLSTEKER, Mme Véronique DEYBER, M. Jean-Frédéric GERNAIS, Mme Simone GERNAIS, M. Jean MARTELET, Mme Joaquina SACCARO, M. Jean-Claude GUYOT et Mme Fabienne REYNAUD.

Excusés : M. Sükrü ÇAKIR, M. Dominique MICHELEZ, Mme Céline SANTE et Mme Valérie TISSOT.

I - ÉTABLISSEMENT

En présence de M. GENILLEAU, Directeur des établissements

1 - Retour sur la journée "Rêves de gosses"

Cette journée a eu lieu le mercredi 20 à Charnay-les-Mâcon avec la projection du film d'animation réalisé par les jeunes de l'IMPRO et de la PJJ.
188 enfants ont pu faire un baptême de l'air.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour faire de cette journée une journée conviviale

2 – Point sur la réunion finance avec KPMG

Cette réunion avait pour objet de préparer les comptes pour l'assemblée générale.
Un nouveau contrat pour l'année 2014 a été signé avec KPMG avec une augmentation des honoraires fixée à 1,5% (contre 2% initialement).

M. MACAIRE (KPMG) et M. JARRE, commissaire aux comptes, assisteront à l'assemblée générale.

3 – Point sur l'unité d'enseignement maternelle

Pour mémoire: le projet consiste à ouvrir une unité d'enseignement en classe de maternelles pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants avec autisme ou autres TED dès la petite enfance en s'appuyant sur le déploiement d'interventions précoces, personnalisées, globales et coordonnées.

Cette unité ouvrira au mois de septembre 2015 à l'école de Bioux qui dispose de locaux relativement fonctionnels. Cependant, l'espace de restauration collective à midi est aujourd'hui trop petit pour permettre aux enfants de déjeuner sur place.

Une autre cantine devra être trouvée, impliquant l'organisation du transport des enfants.

Côté effectif: l'unité est prévue pour accueillir jusqu' à 7 enfants. Il y a aujourd'hui 6 prétendants.

4 – Déménagement de la SAJA

Le projet de déménagement de la SAJA à l'IPC de Charnay-les-Mâcon a pris un peu de retard du fait du rachat de l'IPC par la FOL 58.

Le projet initial n'est pour l'heure pas remis en cause.

II - ASSOCIATION

1- Présentation des comptes de l'Association

Jean présente les comptes de l'Association.

Une délibération sera prise lors de l'Assemblée générale concernant l'affectation du résultat déficitaire 2014 de 2 447 € dans le compte "Report à nouveau".

Au Crédit agricole, l'association dispose de 75 000 tickets, soit 750 euros.

2 – Préparation de l'Assemblée générale de l'Association

L'Assemblée générale se tiendra le vendredi 26 juin de 18h00 à 20h00 à l'IME à Hurigny.

Les invitations accompagnées des mandats (pour les membres) et actes de candidature ont été envoyés le 25 mai 2015.

Le règlement intérieur indique que le quorum est atteint lorsque 50% des membres - 1 sont présents, soit cette année 22 membres.

Il est proposé de modifier le règlement intérieur comme suit: le quorum est atteint lorsque 33% des adhérents sont présents. Une délibération sera prise en ce sens.

Pour l'AG 2 listes d'émargement seront faites: une pour les adhérents pour s'assurer que le quorum est atteint et l'autre pour les non adhérents.

Un mail sera adressé à tous les membres du CA afin de savoir s'ils souhaitent toujours être membres du CA l'année prochaine.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 16 mai.